Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212902167-20260310-DLIB_20260319-DE

COMMUNE DE PLUGUFFAN

Extrait du registre des délibération du conseil municipal

Séance du 05 mars 2026
Délibération n°2026-03-19
Domaine d'intervention : 7.5
Nomenclature « Actes »
Nombre de conseillers en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six le cinq mars, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de PLUGUFFAN, régulièrement convoqué le vingt-sept février deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DECOURCHELLE, Maire.

Étaient présents tous les conseillers en exercice, à l'exception de Madame Françoise GUIZIOU, Madame Morgan LE GALL, Madame Nathalie CADIOU-LE BERRE, Monsieur Baptiste DOLOU, Madame Chloé VELLY, Monsieur Xavier QUEMERE, Madame Anne LE FLOCH.

Madame Françoise GUIZIOU a donné procuration à Madame Edith PLOUZENNEC.
Madame Morgan LE GALL a donné procuration à Madame Célia NOVELLO.
Monsieur Baptiste DOLOU a donné procuration à Monsieur Sébastien CARIOU.
Madame Chloé VELLY a donné procuration à Madame Véronique PLOUHINEC.
Monsieur Xavier QUEMERE a donné procuration à Monsieur Pierre-Yves BIGER.
Madame Anne LE FLOCH a donné procuration à Monsieur Ronan LE QUEAU.

Madame Catherine LE FLOC'H a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Achat de kilomètre(s) à la REDADEG

Ar Redadeg est une course à pied de relais à travers la Bretagne destinée à populariser la pratique de la langue bretonne. En 2026, la course aura lieu du vendredi 8 au samedi 16 mai et passera par la commune de Pluguffan le 12 mai 2026 vers 22h30.

Afin de soutenir l'évènement, les communes peuvent acheter un ou plusieurs kilomètres du parcours.

Pour les communes de plus de 3 000 habitants, le tarif est de 350 € par kilomètre.

Il est proposé au Conseil Municipal de participer à cette opération en achetant un kilomètre.

Le Conseil Municipal

VU l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » réunie le 19 février 2026 ;

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des suffrages exprimés (pour : 26 ; contre : 0 ; abstention : 0),

- **APPROUVE** l'achat d'un kilomètre à Ar Redadeg pour un montant de 350 €.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212902167-20260310-DLIB_20260319-DE

- **AUTORISE** le maire à verser la somme à l'association.

Le Maire,

Alain DECOURCHELLE